

MAÎTRISER L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS SOCIALES DES HANDICAPÉS

Comment garantir un service de qualité auprès des personnes handicapées

1JOUR, 7 HEURES

ACTION SOCIALE

CODE: GAS13

Objectifs de la formation

Pouvoir intéragir avec les acteurs institutionnels du handicap

Être en mesure de choisir parmi l'option la plus adéquate parmi l'ensemble des prestations de Sécurité Sociale et d'aide sociale aux personnes handicapées

Diffuser une information pertinente aux personnes handicapées et à leur famille

Parmi nos formateurs

spécialiste en action sociale Consultant Formateur.

Public concernés

■ Directeur Général des Services ; Directeur Général Adjoint ; Responsable des Services Sociaux (CCAS, MDPH, handicap ...) ; Chef de projets ; Professionnels de l'action sociale locale

Critères d'admission

aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT

Définir le handicap et le droit de compensation

Panorama sur l'organisation, le fonctionnement et les compétences des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et des Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

Procéder à l'examen détaillé des prestations sociales : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), cartes et pension d'invalidité

Décortiquer l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) : quelles sont les modalités d'attribution, quels sont les montants (base, compléments, MSPI) et les différents choix d'option/Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

- Décrypter la pension d'invalidité : identifier les catégories d'invalidité, les modalités d'attribution de la pension et les montants à verser
- Faire le point sur les cartes réservées aux personnes handicapées : cartes d'invalidité, cartes de priorité et cartes de stationnement
- Intégrer le fonctionnement des Allocations pour Adultes Handicapés (AAH) : conditions d'octroi et d'attribution, montant et réductions possibles, comment recourir aux nouveaux compléments d'AAH

Étudier les prestations légales d'aide sociale : aide-ménagère, allocation compensatrice et aide à l'hébergement

- Intégrer les fondamentaux de l'aide-ménagère : conditions d'octroi, procédure d'attribution, récupération
- Comprendre le mode de fonctionnement de l'allocation compensatrice : conditions de renouvellement, montant et choix d'option avec la PCH et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Quelles sont les modalités d'application de l'Aide sociale à l'hébergement en établissement, à titre temporaire ou permanent : règles d'orientation et participation aux frais et au reste à vivre
- Décrypter l'Aide sociale en famille d'accueil : les conditions d'accueil, aide sociale, APA et PCH

Maîtriser les mécanismes de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

- Procéder à l'examen détaillé du régime général : besoins couverts, conditions et procédure d'attribution et modalités de contrôle
- Distinguer la PCH à domicile et la PCH en établissement : montants et versements respectifs

Dates

Classe virtuelle

25/06/2024

17/09/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande

se fera dans les 48h.